

Les collines du Paty, un patrimoine exposé aux feux

Parcours de découverte sur les feux de forêt au pied du

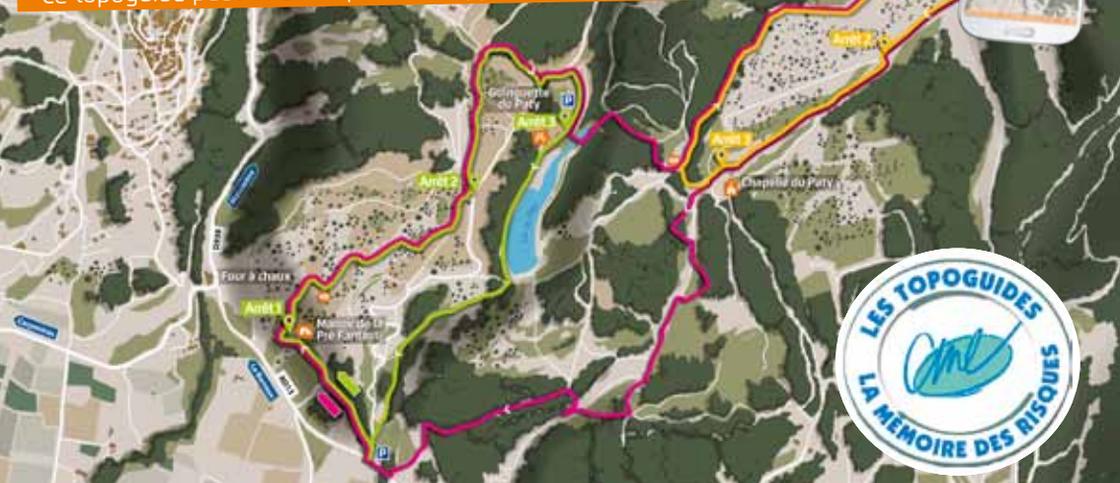
Massif du Ventoux



Parcours pédestres accessibles à toute la famille, pour découvrir ou redécouvrir les piémonts du Ventoux sous un angle inédit.

-  Petite boucle des Coupinottes - Durée : 2h - Distance : 3,5 km
-  Petite boucle de la Madeleine - Durée : 1h30 - Distance : 3 km
-  Grande boucle des Coupinottes et de la Madeleine - Durée : 4h - Distance : 7 km

Ce topoguide peut être complété de l'application smartphone VENTOUX TOPO FEU !



Le Ventoux a beau être « le géant de Provence », il n'en est pas moins vulnérable. Les forêts qui enchâssent son sommet sont à la fois la force de son attrait et son « tendon d'Achille ». Le plus grand danger que court le Ventoux c'est celui de la fragilité de son couvert forestier qui n'échappe pas aux risques d'incendies.

Le propos de ce guide est de nous rappeler ce risque au travers de parcours de découverte des feux de forêt sur le site emblématique de la colline du Paty à Caromb qui a connu plusieurs incendies historiques et récents en 1979, 1998 et 2006.

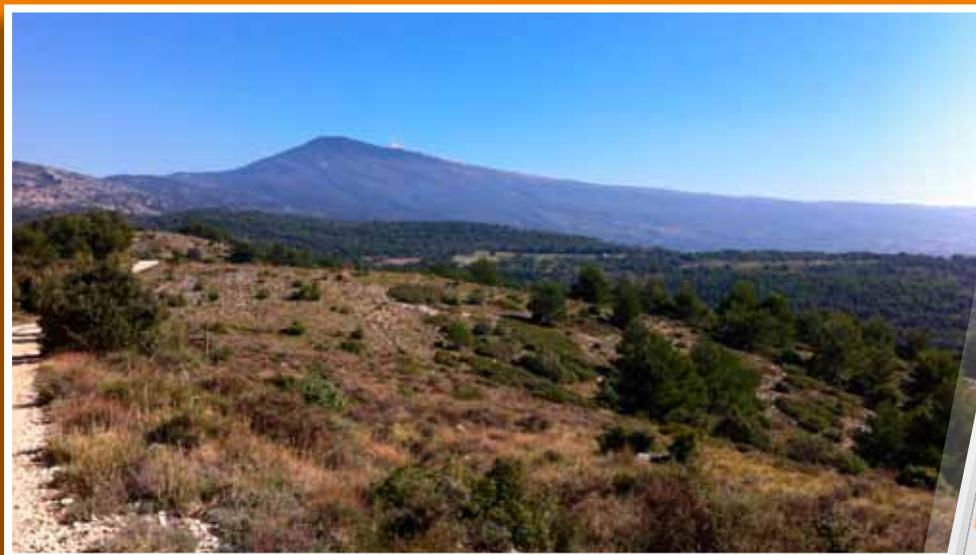
Notre propos n'est pas d'appeler au catastrophisme mais au contraire d'apporter aux habitants et visiteurs au travers de promenades attractives une mémoire et une culture du risque qui reste le meilleur moyen de prévenir les incendies de forêts.

Ce document, a été conçu par l'Union APARE-CME - CPIE Pays de Vaucluse, avec l'aide financière de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conseil Général de Vaucluse, et édité par le SMAEMV, promoteur de la création du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Notre partenariat est la confirmation du rôle essentiel que nous attachons à l'éducation à l'environnement et à la participation du public dans la préservation du patrimoine naturel et culturel du futur parc naturel régional.

Nous comptons sur vous.

Jean-Baptiste LANASPEZE
Président de l'Union APARE-CME
CPIE des Pays de Vaucluse

Alain GABERT
Président du SMAEMV



L'application interactive



Pour les utilisateurs de smartphones ou de tablettes numériques, nous proposons de compléter ce topoguide en téléchargeant gratuitement l'application **Ventoux Topo Feu**.

• Vous souhaitez une balade ludique et interactive ?

Cette application vous propose des **diaporamas photos** et des **jeux** pour mieux comprendre les feux de forêt et les moyens de s'en protéger tout en s'amusant. Des défis à relever en famille !

• Vous êtes perdu ?

Pas de problèmes car l'application comprend un **système de géolocalisation** qui vous permettra de visualiser votre position en temps réel sur chaque parcours.



• Comment télécharger l'application ?

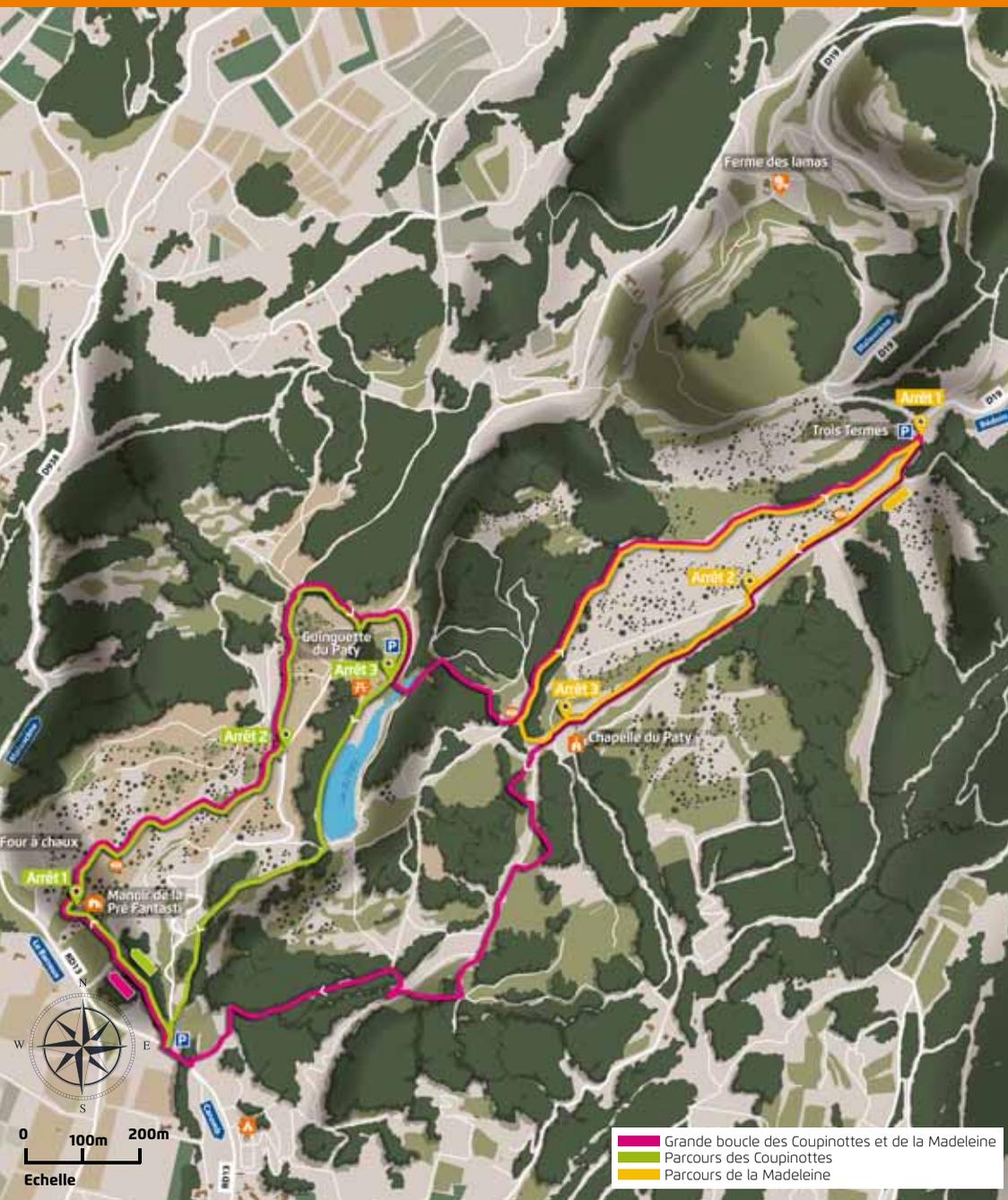
Pour télécharger l'application Ventoux Topo Feu, deux solutions :
- En recherchant directement l'application « **VENTOUX TOPO FEU** » dans l'**Apple Store** ou le **Google Play**.
- Ou, en scannant le **code QR** suivant à l'aide d'une application de type « Flashcode ».



• Quand télécharger l'application ?

Les réseaux internet en hauts débits ne pouvant être assurés sur les parcours, il est **fortement conseillé de télécharger l'application avant de vous rendre sur place.**





Les piémonts du Mont-Ventoux, une zone naturelle sensible à préserver	6
1. Grande boucle des Coupinottes et de la Madeleine	8
Présentation du parcours	8
2. Parcours des Coupinottes	10
Présentation du parcours	10
Arrêt 1. La Pré Fantasti et l'histoire des feux	12
- Des surfaces agricoles qui diminuent au profit de la forêt	12
- Les causes de départs de feux	13
- Sur les traces des feux de 1998 et 2006	14
Arrêt 2. Les Coupinottes, une zone aménagée pour l'intervention	16
- Les équipements DFCI pour prévenir et lutter contre les flammes	16
- Le pastoralisme, un outil complémentaire	17
Arrêt 3. Le lac du Paty, entre aléas et enjeux	18
- La préparation et l'organisation des secours au Paty	18
- Un risque identifié dans le Plan Local d'Urbanisme	19
3. Parcours de la Madeleine	20
Présentation du parcours	20
Arrêt 1. Les Trois Termes, une zone d'information sur le risque	22
- Un risque affiché et des associations impliquées	22
- Des bénévoles au service de l'information et de la surveillance du massif	22
- Le feu de 2014 au Barroux, un feu récent	23
Arrêt 2. Le débroussaillage, des techniques traditionnelles aux techniques modernes	24
- Le tank à débroussailler et quadrillage pare-feu, un projet étonnant	24
- La coupure coupe-feu et sa production truffière, une expérience peu concluante	24
- L'élevage de lamas, une idée originale et efficace	25
Arrêt 3. La chapelle du Paty, entre garrigue et pinède	26
- La garrigue, conséquence des feux fréquents	26
- Dans les restanques, la forêt de pins d'Alep gagne du terrain	27
Les espèces de la Forêt Méditerranéenne	28
Glossaire	29
Comment se protéger en cas de feu de forêt ?	30
Bibliographie et remerciements	31

Les piémonts du Mont-Ventoux, une zone naturelle sensible à préserver

Vers un Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux (SMAEMV), qui intervient sur un territoire initial de trente-quatre communes, est labellisé Réserve de Biosphère depuis 1990 (programme MaB de l'UNESCO). Depuis 2012, le SMAEMV a intégré neuf nouvelles communes concernées par la mission de préfiguration du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Ce projet de Parc naturel régional vise la protection et le développement durable du territoire, en accord avec les acteurs du territoire concerné.



Un plan d'aménagement forestier

Sur le site, les zones boisées dont la commune est propriétaire bénéficient du régime forestier. La gestion de cet espace est confiée à l'ONF* par le biais d'un plan d'aménagement forestier. Ce plan projette certaines actions d'entretien courant de type dépressage* et éclaircies, en lien avec le Syndicat Mixte Forestier (SMDVF*) dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt. L'évolution naturelle des milieux forestiers y est donc préconisée afin de maintenir l'esprit de cet aménagement, pour conserver la diversité des milieux naturels rencontrés et leur intérêt paysager.



Un Espace Naturel Sensible

Depuis 2009, près de 260 ha autour du lac du Paty sont labellisés « Espace Naturel Sensible » (ENS) par le Conseil Départemental de Vaucluse. Les ENS doivent contribuer à « préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, assurer la sauvegarde des habitats naturels, élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public ».

Chaque ENS* est encadré par un plan de gestion pluriannuel. Ce document de planification permet d'établir une synthèse des connaissances écologiques et des usages, d'assurer la concertation entre les acteurs, de définir les objectifs de gestion à long terme et de programmer les actions à réaliser pour une période quinquennale.



La forêt méditerranéenne

Elle se caractérise par l'adaptation de la végétation à l'élément principal de son climat méditerranéen : une longue saison sèche pendant la période la plus chaude de l'année. Ainsi, on retrouve principalement dans les forêts méditerranéennes des feuillus (chêne vert, olivier, arbousier, etc.) ainsi que certains conifères (genévrier, pin d'Alep, etc.) particulièrement adaptés à cette longue sécheresse. Mais la forêt méditerranéenne a été souvent dégradée par sa surexploitation, le surpâturage ou les incendies fréquents. Si la dégradation perdure, la forêt cède peu à peu la place aux romarins et aux chênes kermès de la garrigue* mieux adaptés aux milieux arides et aux passages fréquents du feu.



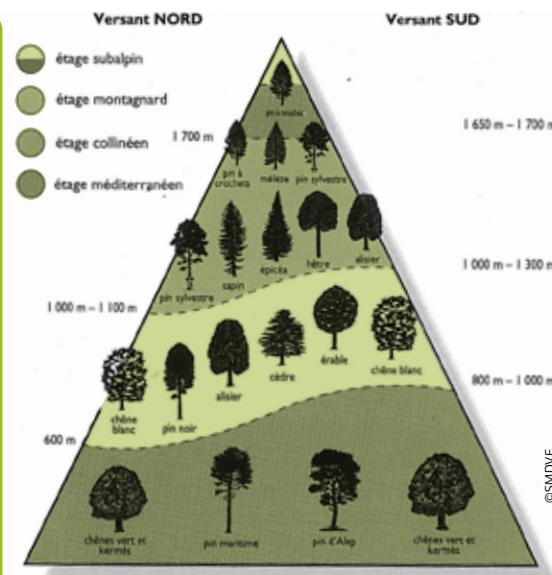
Le Ventoux et le risque de feux de forêt

Avant 1862, le problème du feu sur le Ventoux se posait peu. En effet, ce n'est qu'à partir de cette date qu'a commencé le boisement de cette montagne surnommée jusqu'alors « le Mont Pelé ». Et même après cette date, le Mont-Ventoux n'a pas été le théâtre d'incendies majeurs, notamment grâce à son altitude lui offrant un climat frais et humide et une végétation peu inflammable* la majeure partie de l'année.



Le reboisement du Ventoux

Intimement lié à l'activité de l'Homme, le paysage du Ventoux a varié au fil du temps. On peut supposer que dès le Néolithique, la riche végétation forestière du massif, composée de chênes, de hêtres et de sapins, eût à subir ses premiers défrichements par brûlis. Par la suite, le bois fût exploité, voire surexploité, pour la production de charbon, la construction navale, par les verreries, les tuileries, pour le chauffage, et plus encore... Les transhumances nuisaient à la régénération des forêts. Si bien qu'au XIXe siècle, la surface forestière devint alarmante et le reboisement urgent. Les travaux de reboisement de la RTM* démarrèrent à Bédoin dès 1861, et se poursuivirent aux autres communes du Ventoux jusqu'en 1936. Les forestiers reconstituèrent des forêts de Pins (Pin noir d'Autriche, Pin sylvestre, Pin à crochet, Pin maritime), mais aussi de Cèdres de l'Atlas et même de Chênes verts.



Coupe schématique des étages de végétation du Mont-Ventoux

Si les hauteurs du Mont-Ventoux semblent relativement préservées du risque d'incendies, ses piémonts offrent un paysage bien plus vulnérable aux feux de forêt du fait de sa végétation et de son rude climat méditerranéen (chaud et sec l'été).

Accès en forêt

En fonction de la prévision de risques météorologiques, l'accès à pieds et en véhicule dans les massifs est restreint voire interdit. Pour connaître les conditions d'accès au massif vous pouvez appeler le 04 88 17 80 00 ou consultez le site de la préfecture : <http://massifs.dpfm.fr/maps/84/>.

Grande boucle des Coupinottes et de la Madeleine

Caractéristiques du circuit

Localisation : Nord de Caromb

Longitude : 5°06'28.6"E
Latitude : 44°07'32.9"N

• Parcours grande boucle des Coupinottes et de la Madeleine (parcours rose) :

Niveau : moyen
Durée : 4h
Distance : 7 km

Balissage :

- Du parking au lac : vert à double traits 
(sentier de découverte du Manoir de la Pré Fantasti)
- Du lac à la Madeleine : jaune et rouge 
(GR de Pays)
- De la Madeleine au Trois Termes : jaune 
(sentier de petite Randonnée)
- Des Trois Termes à la chapelle : jaune et rouge 
(GR de Pays)
- De la chapelle au parking : vert à un trait 
(sentier du Petit Patrimoine Rural)

Départ du parcours :

Parking : Se garer au parking du Lauron. Ce parking se situe à la sortie de Caromb en direction de Malaucène, sur la RD13, à droite juste après le camping et le pont du Lauron, au début de la route montant vers le lac du Paty.

Départ : Parking du Lauron.

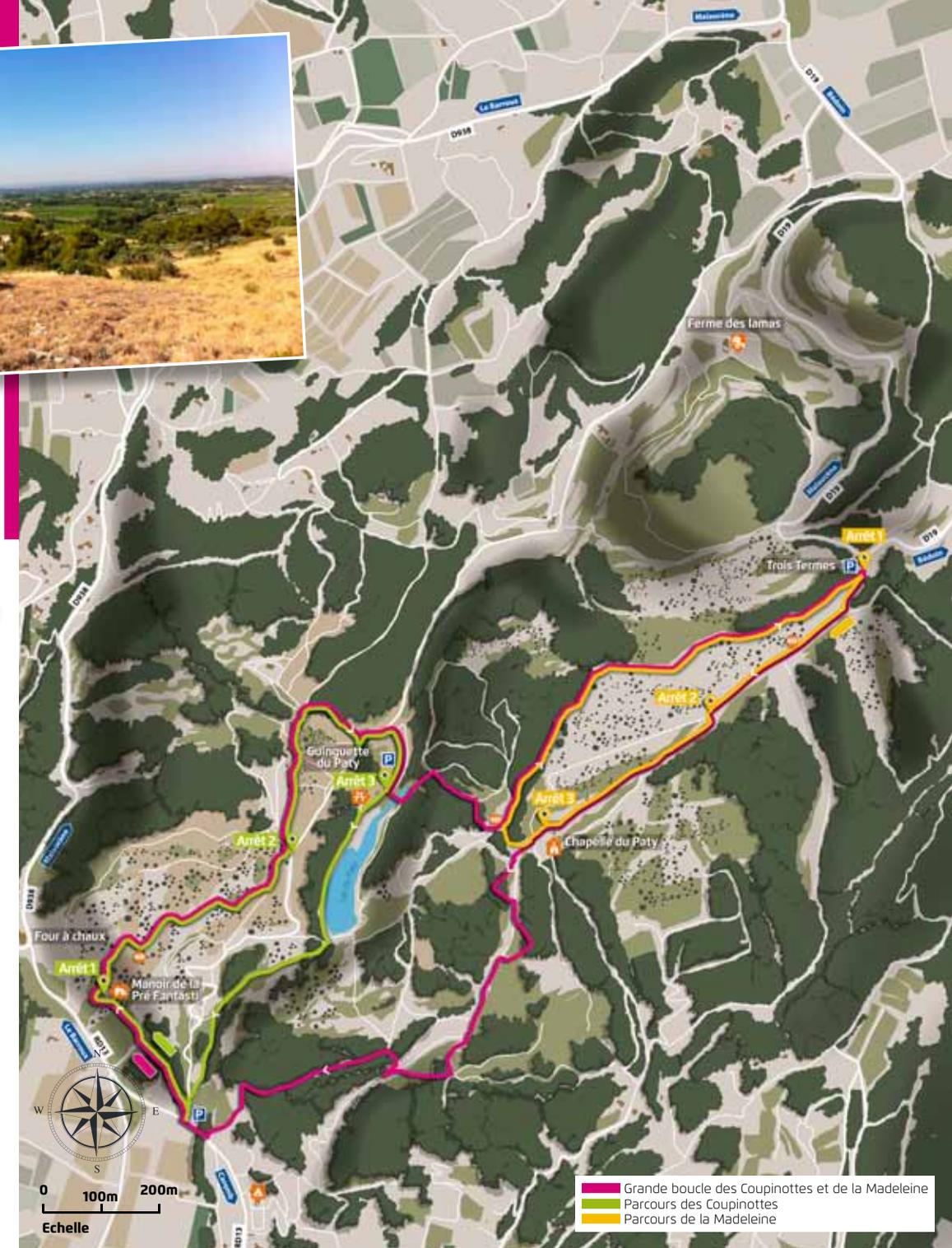
Présentation du parcours de la grande boucle :

Vous suivrez tout d'abord le « sentier de découverte du Manoir de la Pré Fantasti » qui vous mènera au cœur d'un paysage provençal ponctué de champs d'oliviers et de vignes. Le sentier montera ensuite en direction des Coupinottes et de ses prairies sèches, offrant une belle vue sur la plaine du Comtat Venaissin. Il descendra légèrement pour rejoindre le lac du Paty et sa guinguette.

A partir du lac, vous emprunterez la passerelle pour rejoindre un autre sentier, en rive gauche du lac, qui remonte le vallon vers le site de la Madeleine. Ce site offre un superbe panorama sur le village du Barroux et les Dentelles de Montmirail. Puis, un sentier en sous-bois vous conduira jusqu'au Trois Termes.

Des trois termes, vous suivrez le sentier en crête menant jusqu'à la chapelle du Paty, avec une vue imprenable sur le Mont-Ventoux et ses piémonts. De la chapelle vous redescendrez par le « sentier du petit patrimoine rural », un sentier ponctué de plusieurs petits édifices traditionnels en pierres (bories, restanques,...). Il serpente à travers la forêt de grands pins jusqu'à rejoindre un champ d'oliviers à partir duquel il faudra longer la route quelques mètres et passer sur le pont de Lauron pour revenir au point de départ.

Ce parcours emprunte le parcours des Coupinottes (parcours vert) du point de départ jusqu'au lac du Paty, puis rejoint le parcours de la Madeleine (parcours jaune) jusqu'à la chapelle du Paty. Le « sentier du petit patrimoine rural » vous ramènera au point de départ. Il combine donc les points d'arrêts du parcours des Coupinottes et du parcours de la Madeleine détaillés ci-après.



 Grande boucle des Coupinottes et de la Madeleine
 Parcours des Coupinottes
 Parcours de la Madeleine

Parcours des Coupinottes

Longitude : 5°06'28.6"E
Latitude : 44°07'32.9"N

Caractéristiques du circuit

Localisation : Nord de Caromb

• Parcours petite boucle des Coupinottes (parcours vert) :

Niveau : facile

Durée : 2h

Distance : 3,5 km

Balisage : Vert à double traits 

(sentier de découverte du Manoir de la Pré Fantasti)



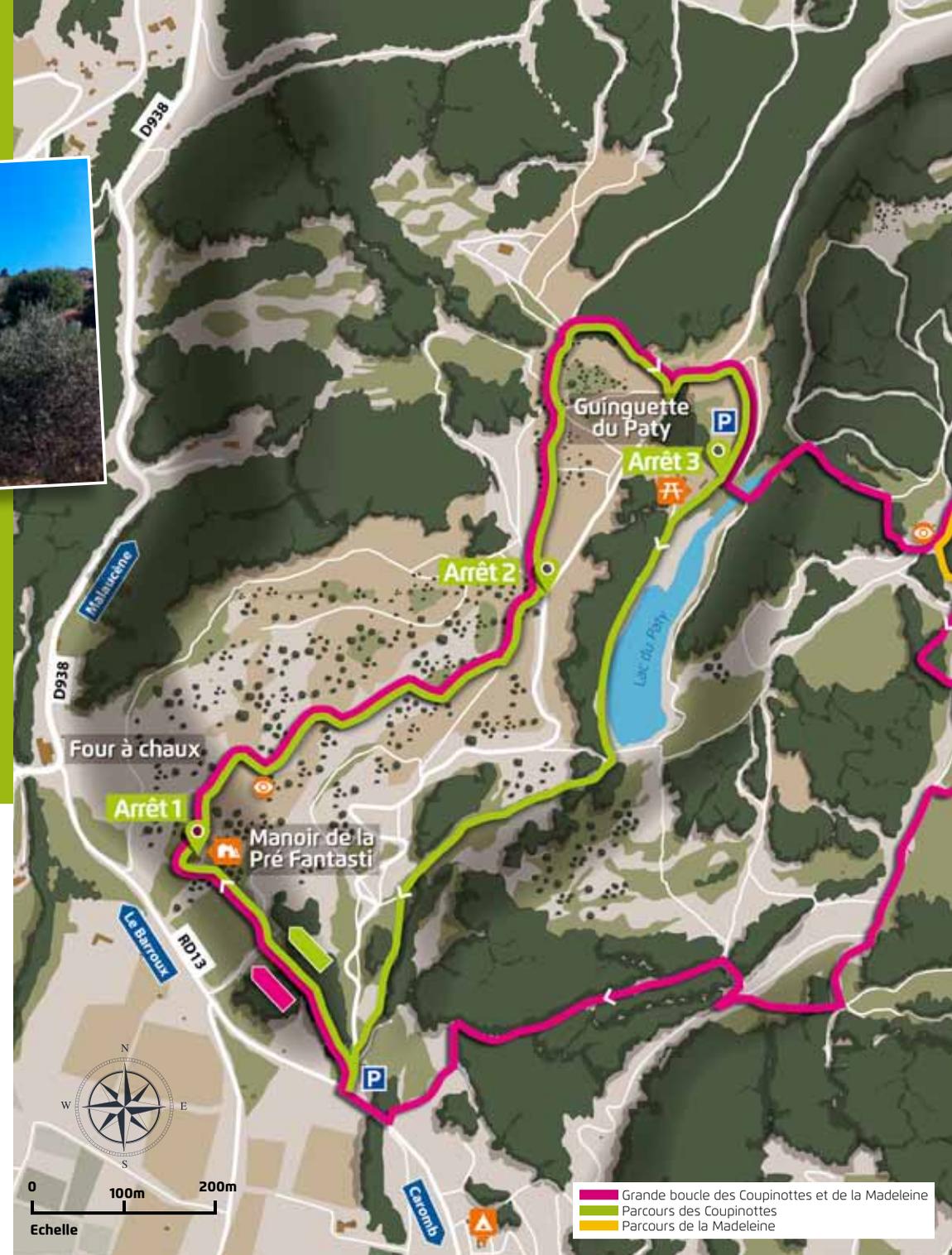
Départ des parcours :

Parking : Se garer au parking du Lauron. Ce parking se situe à la sortie de Caromb en direction de Malaucène, sur la RD13, à droite juste après le camping et le pont du Lauron, au début de la route montant vers le lac du Paty.

Départ : Parking du Lauron.

Présentation du parcours des Coupinottes :

Le parcours suit le sentier de découverte du Manoir de la Pré Fantasti. Celui-ci vous propose de traverser un petit bois pour arriver au milieu de champs de vignes et d'oliviers centenaires, aux pieds du Manoir de la Pré Fantasti. Ensuite le sentier remonte vers les Coupinottes, des prairies sèches vestiges des feux passés, abritant de nombreuses espèces et offrant un beau panorama dégagé sur la plaine du Comtat Venaissin. Puis le sentier passe sous les pins et descend une première fois pour arriver sur les plages du lac du Paty. Il longe enfin le ravin du Lauron par un sentier caillouteux, en pleine garrigue, pour revenir au point de départ.*



Arrêt - 1 La Pré Fantasti et l'histoire des feux

Longitude : 5°06'28.0"E
Latitude : 44°07'39.7"N

 A partir du parking remonter la route qui mène au lac du Paty sur 50 m et prendre à gauche en suivant le balisage vert (double trait), jusqu'au Manoir de la Pré Fantasti.

Des surfaces agricoles qui diminuent au profit de la forêt

Plusieurs incendies ont marqué l'histoire locale : le feu de la Madeleine en **1979** (150 ha), celui de la Pré Fantasti en **1998** (19 ha), et plus récemment, celui des Mont-Ventoux en **2006** (8 ha).

Le risque de feu de forêt est donc important dans le massif de Caromb, mais il ne l'a pas toujours été. Les vignes et les champs d'oliviers qui vous entourent sont les vestiges d'un passé très exploité en terrasses agricoles. Les terres ainsi cultivées interrompaient la continuité de la végétation, et réduisaient ainsi la propagation du feu. Mais depuis, certains vieux vergers d'oliviers, d'amandiers ou de fruitiers ont été abandonnés favorisant l'expansion des friches, de la forêt et donc du risque incendie.



Devant vous se dresse une maison en ruine du XV^e siècle ou du début du XVI^e : le « Clos du Puy », plus connu sous le nom de « Pré Fantasti », ou encore de « la maison hantée ». Un lieu maudit où des événements étranges se seraient produits selon la légende Carombaise. Comme par exemple de nombreux départs d'incendies inopinés et inexplicables...

La légende de la «Pré Fantasti»

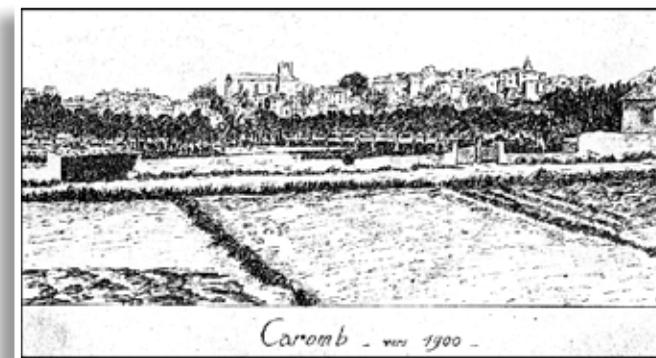
La « Pré Fantasti », nom dérivé du provençal « Esprit Fantasti » qui signifie esprit fantastique, tire son nom de la légende des frères Barberini. Selon cette légende, ces ex-cardinaux et neveux du Pape, s'adonnaient à l'alchimie. Cette pratique interdite tenait plus de la sorcellerie que de la science. Pour éviter le scandale et protéger ses neveux, le pape les expatria en 1647 à Caromb, dans cette résidence qui appartenait à la papauté. Incorrigibles, ils continuèrent leur activité et l'étendirent même à la fabrication et la vente d'un élixir de longue vie. Celui qui écoulait la marchandise soupçonna son frère de garder la majeure partie des bénéfices de leur commerce. En réponse à sa plainte, il reçut le contenu d'une fiole de vitriol au visage, ce qui causa sa mort. Son frère fut obsédé par cet acte qui l'empêcha de dormir et lui fit perdre l'esprit...



Les causes de départs de feux

Cependant, en cherchant l'origine de certains de ces départs de feux, on trouve tout de même des causes bien moins mystérieuses. Ainsi, le 18 mars 1938, à Caromb, le feu prend dans une zone principalement « complantée de vergers d'oliviers non cultivés, ce qui a motivé l'importance de l'incendie » soit 50 ha d'oliviers en friche. Quant à la cause du départ de feu, les soupçons pèsent sur un vieux monsieur de 82 ans, lequel « a certifié qu'il n'y avait allumé aucun foyer d'incendie ; mais qu'il s'était vu tout à coup entouré de flammes sans savoir pourquoi ni comment sans s'en rendre compte. Il a toutefois ajouté être fumeur et de ce fait avoir allumé plusieurs fois sa pipe à cet endroit... ». Une mise à feu, semble-t-il, accidentelle.

Ce fut également le cas le 23 janvier 1886 d'après le rapport du garde-forestier de Bédoin : « Nous avons été tous d'avis que cet incendie était plutôt la cause de l'imprudence que de la malveillance, qu'un chasseur pouvait avoir tiré un coup du fusil et le tampon en chanvre allumé par la poudre tombant dans une herbe sèche, un petit souffle de vent pouvait communiquer le feu, comme en allumant sa pipe jetant l'allumette encore allumée, ou même avoir allumé un peu de feu pour se chauffer et auront partis sans l'éteindre et aura ainsi communiqué le feu, notre avis à tous est tel. »

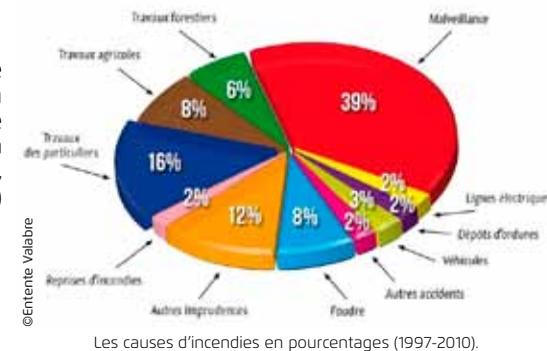


© J. Gallian

Le saviez-vous ?

Liée à des troubles mentaux, la **pyromanie** touche des personnes qui allument des feux par délire ou sentiment de persécution. Le pyromane ne doit pas être confondu avec l'incendiaire qui allume des feux en toute conscience pour se venger, par intérêt, ou pour porter préjudice.

Aujourd'hui encore, il est parfois difficile d'identifier les causes de départs de feux. En effet, à peine la moitié des incendies ont une cause connue. Parmi ces causes connues, la malveillance représente 39% des départs, les causes naturelles 4% (foudre et reprises) et les accidents (ici détaillés) 57%.



Pour aller plus loin

Le site Prométhée www.promethee.com présente des bases de données chiffrées sur les incendies de forêts depuis 1973 pour 15 départements méditerranéens.

Sur les traces des feux de 1998 et 2006

Ce fut vraisemblablement un acte de malveillance qui déclencha le feu de 2006, car plusieurs départs de feux ont été signalés au même endroit et aux mêmes heures : en fin d'après-midi, au bord de la D13, au niveau du four à chaux. Ce n'est donc sûrement pas un hasard si ces feux ont cessé suite à l'enquête menée par les équipes du SDIS* du Vaucluse...

Le 31 juillet 2006, du fait des conditions météorologiques et de l'état de la végétation, le feu s'est répandu en direction du manoir de la Pré Fantasti jusqu'au versant sud des collines du Paty appelé « les Coupinottes ». C'est à cet endroit qu'il a pu être stoppé grâce au changement de relief et à l'intervention des secours. Les personnes présentes sur le site et notamment près du lac ont dû être évacuées. Au total, c'est 8 ha de forêt qui ont été ravagés.



Intervention des secours lors de l'incendie de 2006 aux coupinottes



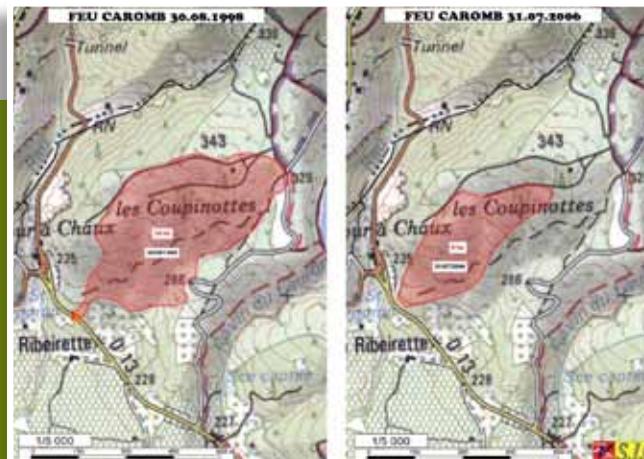
©SDIS 84

Le saviez-vous ?

Un feu de forêt est comptabilisé à partir d'1 ha de forêt brûlée. Et contrairement à ce que l'on peut penser, il y a plus de feux de forêt en février-mars qu'en été. Cependant ils ne sont pas de la même envergure.

Cet incendie de 2006 a emprunté le même passage que l'incendie du 30 août 1998 qui brûla 19 ha de forêt. Les traces de ces deux feux restent encore très visibles dans le paysage : arbres calcinés, fascines (branchages disposés en long, perpendiculairement à la pente pour limiter l'érosion des sols), etc. Des traces que vous pourrez constater en vous dirigeant vers le prochain arrêt.

Comparatif des feux de 1998 et 2006 aux Coupinottes



©SDIS 84

Vous remarquerez également une végétation rase et un faciès particulier dans le paysage, résultat des incendies fréquents sur ce secteur. Un milieu désormais ouvert que des oiseaux parfois rares affectionnent, comme par exemple : le Circaète Jean-le-blanc, le Hibou Grand-duc, la Tourterelle des bois, l'Alouette lulu, la Fauvette pitchou, ou encore le Bruant zizi. La zone des Coupinottes représente ainsi la zone naturelle la plus riche du secteur en oiseaux.

Le p'tit +

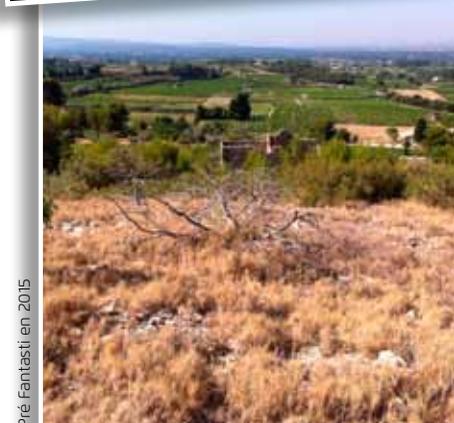
En continuant vers l'arrêt suivant, vous pourrez observer un fossile d'ammonite ! Sauriez-vous le retrouver ? Attention, ce fossile est fragile. Il est important de ne pas y toucher car il fait partie du patrimoine géologique et paléontologique du site.



Incendie de 2006 aux Coupinottes



©SDIS 84



Pré Fantasti en 2015



Circaète Jean-le-Blanc

©C. Aussaguel



Poursuivre le chemin jusqu'à sa rencontre avec la route goudronnée menant au lac du Paty.

Les équipements DFCI pour prévenir et lutter contre les flammes

Pour éviter les feux et limiter leur propagation, la stratégie de lutte contre l'incendie de forêt repose sur deux principes : le débroussaillage et les aménagements.

Ainsi, depuis 1985, des équipements de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) ont vu le jour au Paty comme par exemple la Zone de Soutien Logistique (ZSL) où vous vous trouvez actuellement. Il s'agit d'une zone d'intervention prioritaire, régulièrement entretenue pour faciliter la concentration des moyens de lutte, le Poste de Commandement... De plus, une piste DFCI* relie le Bouquier aux Trois Termes, où est présente une citerne (Cf. p 22).



Secteur des Coupinottes débroussaillé

Ces aménagements destinés à assurer l'efficacité des moyens de lutte sont accompagnés d'actions préventives pour évaluer et diminuer la végétation : le débroussaillage et l'entretien des pistes et des bords de routes par le SMDVF*.

Le saviez-vous ?

Un incendie est dit maîtrisé lorsqu'il ne progresse plus. On dit qu'il est éteint lorsqu'il a été noyé, quelquefois pendant plusieurs jours. Durant ce laps de temps, l'incendie et les lisières sont sous surveillance pour éviter les reprises. Le feu est noyé par les pompiers encore 3 jours après l'incendie. Ils versent jusqu'à 15 L d'eau sur une souche pour éviter une reprise du feu. Le Directeur des Opérations de Secours représenté soit par le maire, soit par le préfet, décide quand le feu est noyé sous les conseils des pompiers.

Le pastoralisme, un outil complémentaire

Le débroussaillage est maintenu grâce au passage régulier d'un troupeau de brebis. En effet, la commune de Caromb a souhaité réintroduire le pastoralisme dans sa forêt communale pour répondre à des objectifs de maintien des espaces ouverts et de protection contre les incendies.

Une convention de prêt, ou commodat, a été établie depuis 2009 entre la Mairie de Caromb et un éleveur. Celui-ci mène chaque année (de mars à mai) son troupeau de 800 brebis sur trois secteurs de pâturage identifiés par le CERPAM*, l'ONF* et la Mairie : les Coupinottes, entre la chapelle et le camping, et entre les Trois Termes et la chapelle.

Le berger, N. De Cecco, avec son troupeau sur une piste DFCI au Paty



©Mairie de Caromb

Le passage des animaux aide à maintenir une végétation basse et limiter le développement d'une végétation dense de type broussailles, ce qui permet de réduire le risque incendie. Afin de maintenir le sylvopastoralisme sur le secteur, la mise en place d'un point d'eau pour l'abreuvement du troupeau est envisagée à l'endroit où vous vous trouvez.

Pour aller plus loin

Le **CERPAM*** est une association créée en 1977, qui travaille en relation avec l'ensemble des acteurs du pastoralisme. En mobilisant toutes les compétences, il œuvre pour l'avenir des exploitations d'élevage, la conservation des espaces naturels et la vitalité des territoires de Provence, des Alpes et de la Méditerranée. Le pôle Vaucluse se situe à la maison de l'Agriculture de Gargas. Plus d'informations sur www.cerpam.fr.

Arrêt - 3 Le lac du Paty, entre aléas et enjeux

 Prendre le chemin à gauche pour monter au sommet des «Coupinottes» afin de profiter d'un panorama sur la plaine du Comtat, le Mont-Ventoux et les dentelles de Montmirail. Ensuite revenez sur vos pas pour reprendre la piste au balisage vert qui mène à la guinguette du lac du Paty.



Intervention des sapeurs-pompiers sur le feu de 2006 au Coupinottes

La préparation et l'organisation des secours au Paty

Le lac, encerclé de milieux très combustibles, cumule un certain nombre d'enjeux vulnérables : fréquentation importante en période sensible, impasse routière, difficultés d'évacuation du public,... Lors de l'incendie de 2006 aux Coupinottes (Cf.p14), les personnes à la guinguette et au camping ont dû être évacuées.

Cependant, en cas de feu de forêt trop important, notamment par le nord, l'évacuation des personnes présentes au lac du Paty ne pourra se faire correctement sans gêner l'accès des véhicules de secours. C'est pourquoi, les sapeurs-pompiers prévoient une zone de confinement sécurisée sur place. Vous pouvez d'ailleurs observer le débroussaillage important aux abords du lac et de sa guinguette.

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document organisationnel destiné au Maire et aux équipes municipales qui prévoit les actions à mettre en œuvre en cas de risque majeur.

« L'écluse » du Paty

La construction du barrage du Paty est un événement majeur pour le village. Cet ouvrage est dû à l'audace du Père Morand qui, visionnaire, a proposé le projet de ce barrage sur le Lauron au lieu dit du Paty. Les travaux durèrent deux ans (de 1764 à 1766). Cette retenue d'eau permet alors l'arrosage des terres du village et constitue un apport d'eau précieux pendant la période sèche.



Un risque identifié dans le Plan Local d'Urbanisme

L'aléa feu de forêt sur les collines du Paty est identifié dans le PDFCI (Plan Départemental de Défense Contre les Incendies). Il est également pris en compte dans les documents d'urbanisme qui réglementent la construction.

Cet aléa est basé sur la prise en compte de plusieurs paramètres comme la sensibilité de la végétation ou son inflammabilité et sa combustibilité. Il est aussi basé sur les conditions météorologiques de référence et l'exposition au vent en fonction du relief. La combinaison de ces différents facteurs permet de déterminer trois niveaux d'aléa : moyen, fort et très fort.

Ainsi, du fait d'un climat d'influence méditerranéenne, de la nature des boisements et de la position géographique du site soumis au mistral (vent dominant), le secteur est identifié comme une zone d'aléa « très fort » dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Caromb.

En termes de mesures de protection, ce niveau d'aléa induit l'interdiction générale de toute occupation du sol de type : bâtiment, construction, habitat léger de loisir, caravanes ou camping-caravaning, installations diverses, et installations classées. Certaines constructions et installations sont cependant autorisées à la marge, selon leur destination (exploitation agricole ou forestière, services publics).

Un chiffre

En France, près de 40% de l'habitat est en contact avec une zone combustible* à risque (forêt, maquis, friche...). Un pourcentage qui ne cesse d'augmenter puisqu'il n'y a jamais eu autant de forêts, ni d'espaces urbanisés qu'aujourd'hui.

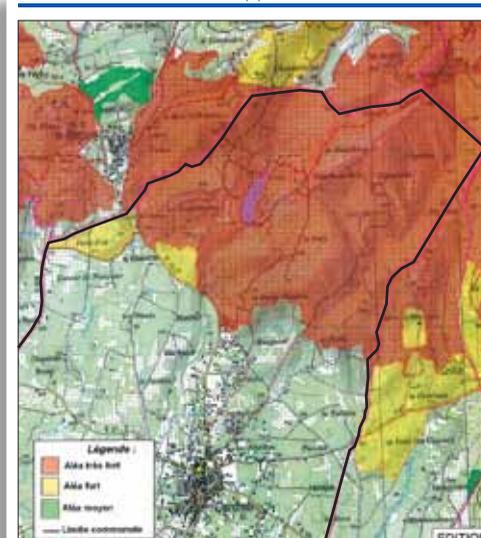
 **Pour revenir au point de départ de la petite boucle des Coupinottes (parking du Lauron) :** Continuer le chemin (balisage vert à double trait) qui passe en rive droite du Lac du Paty, puis qui descends jusqu'au parking en longeant le ravin du Lauron. 40 min

 **Pour poursuivre sur la grande boucle :** Traverser la passerelle du lac du Paty puis prendre à gauche le GR de Pays (balises rouges et jaunes). Après une centaine de mètres, prendre à droite pour remonter le vallon. A la bifurcation avec un poteau directionnel «la Madeleine», prendre à gauche direction «Les Trois Termes». Le petit sentier forestier (balises jaunes) vous mènera jusqu'à un parking, lieu dit « Les Trois Termes », départ du second parcours. 25 min

Le saviez-vous ?

Pour savoir si votre commune est exposée à un risque de feu de forêt et connaître la réglementation qui s'y applique, vous pouvez contacter votre mairie ou vous reporter au **DICRIM** (Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs) de votre commune.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de CAROMB (84)



Carte de l'aléa «feux de forêt» sur la commune source : PAC DDTM septembre 2009

Carte de l'aléa « feu de forêt » sur Caromb extraite du Plan Local d'Urbanisme (2012).

Parcours de la Madeleine

Caractéristiques du circuit

Localisation : Nord de Caromb

Longitude :
5°07'57.4"E
Latitude :
44°08'25.5"N

Parcours petite boucle de la Madeleine (parcours jaune)

Niveau : facile
Durée : 1h30
Distance : 3 km

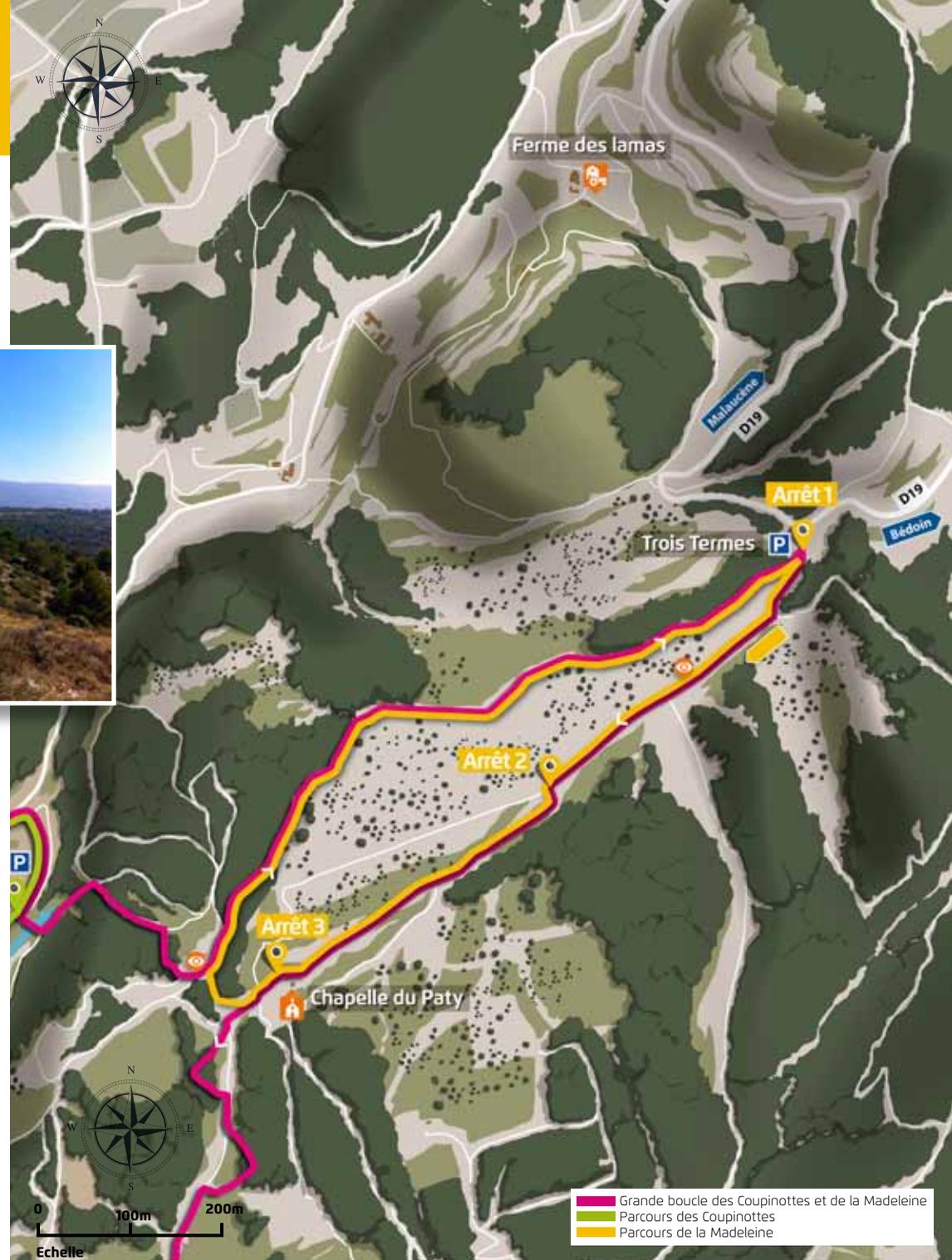
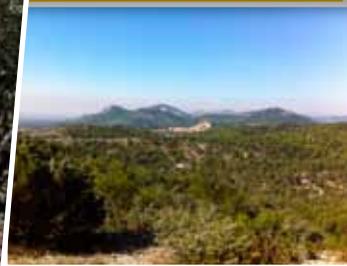
Balisage :

- Des Trois Termes à la chapelle : jaune et rouge
- (GR de Pays)
- De la Madeleine au Trois Termes : jaune
- (sentier de petite Randonnée)

Départ du parcours :

Parking : Se garer au parking des Trois Termes. Ce parking se situe au bord de la D19, dite « Route de la Madeleine » qui relie Malaucène à Bédoin, près du col de la Madeleine.

Départ : Parking des Trois Termes.



Présentation du parcours de la Madeleine :

La première moitié de ce parcours emprunte une large piste DFCI* en crête, qui offre une superbe vue sur le Mont-Ventoux et ses piémonts ainsi que sur Caromb et la plaine du Comtat Venaissin. Cette piste vous mènera jusqu'à la chapelle du Paty (chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire) et le petit patrimoine en pierre sèche qui l'entoure. Vous passerez ensuite par le site de « la Madeleine », avec un magnifique panorama sur le village de Le Barroux et les Dentelles de Montmirail en arrière plan. Puis la boucle du parcours vous ramènera au point de départ par un petit sentier en sous bois bordé de buis, de chênes verts et de pins.

Les Trois Termes, une zone d'information sur le risque

Longitude : 5°07'57.4"E
Latitude : 44°08'25.5"N



Du parking des Trois Termes, se diriger vers la barrière au départ de la piste forestière en direction de Caromb.

Un risque affiché et des associations impliquées

Sur le terrain, plusieurs acteurs interviennent dans le domaine de la prévention des risques d'incendie sous l'autorité des services de l'Etat. C'est pourquoi, du parking, départ de ce parcours, vous pouvez apercevoir différents panneaux d'affichage.

Il y a notamment le SMDVF, le Syndicat Mixte Forestier, qui est chargé de la mise en œuvre et de l'entretien des infrastructures DFCI* (Cf. arrêt p16), comme par exemple le débroussaillage de la piste DFCI qui relie le Bouquier aux Trois Termes. Une panneau indique la citerne enterrée de 60 000 L présente sur site.

Ce panneau renseigne sur le risque de feu de forêt dans la colline du Paty, car l'accès aux massifs forestiers en période estivale est réglementé par arrêté préfectoral suivant une évaluation du niveau de risque : exceptionnel, très sévère, sévère, modéré, léger, ou faible. Le massif du Paty est ouvert toute l'année hormis les jours où la prévision météorologique d'incendie est classée en risque exceptionnel. Dès lors que cette mesure est appliquée, seule la circulation des véhicules est autorisée sur la route qui traverse l'ENS*. Le stationnement des véhicules, l'accès au lac et toute autre forme d'activité sont interdits en forêt. Ce panneau est mis en place par le Comité Communal de Feu de Forêt (CCFF) qui est tenu d'assurer l'information sur site par voie d'affichage sur les 16 points d'entrée du massif forestier communal.

Des bénévoles au service de l'information et de la surveillance du massif

Un CCFF* a été créé par arrêté du maire, après délibération du conseil municipal. Il regroupe, à ce jour, huit bénévoles qui identifient les risques de sécurité civile et assurent des patrouilles de surveillance. Le CCFF de Caromb assure depuis 1990 les missions de prévention, mais aussi de surveillance aux côtés des agents de l'ONF* sur le territoire de Caromb et de cinq autres communes. Ils disposent notamment d'un véhicule de patrouille tout terrain équipé d'un kit DFCI (une cuve de 600 L et une motopompe) qui leur permet d'intervenir sur un feu naissant.



Les membres des CCFF de tout le secteur réunis au pied de la montée au lac du Paty pour poursuivre leur programme de formation le samedi 28 mai 2011

© J.-C. Bressieux

Devenir bénévole CCFF

Les comités feux de forêt sont ouverts à toutes les personnes qui disposent d'un minimum de temps libre pendant la saison estivale pour participer à la surveillance des massifs. Plus de renseignements sur : www.comites-feux-foret-vaucluse.com ou auprès de votre mairie.

Le feu de 2014 au Barroux, un feu récent

Le 22 octobre 2014, c'est vers 17h que le feu s'est déclaré, en bordure du chemin du Patifiage, au nord de l'abbaye Sainte-Madeleine au Barroux. Attisé par le vent violent, le feu a semblé dans un premier temps se diriger vers le monastère, qui a été finalement épargné car la zone est correctement débroussaillée. En revanche, quatre habitations ont été directement menacées et évacuées. Grâce à d'importants moyens humains et à l'intervention de deux trackers (avions bombardiers d'eau), l'incendie a pu être contenu après avoir dévasté près de 30 ha de forêt.

Ce feu serait d'origine accidentelle, puisque l'hypothèse privilégiée est celle d'un écobuage mal éteint. Le propriétaire de la parcelle en contrebas aurait voulu brûler ses déchets verts, mais après trois jours de feu couvant, le mistral s'est levé et l'incendie a pris dans la forêt juste derrière.

Suite à ce feu, un exercice « grandeur nature » a été réalisé lors de la manœuvre inter-centres des sapeurs-pompiers du 27 juin 2015 à laquelle les moines du Monastère Sainte-Madeleine au Barroux ont participé. Car comme le dit le frère Jean-Cassien : « Les moines sont les ancêtres des sapeurs-pompiers. Ce sont eux, les veilleurs, qui éteignaient les feux il y a plusieurs siècles. Tout comme le sont les sapeurs-pompiers aujourd'hui, qui veillent sur le monde. Nous le faisons à notre manière » (extrait du journal du « Dauphiné Libéré » du 29 juin 2015).

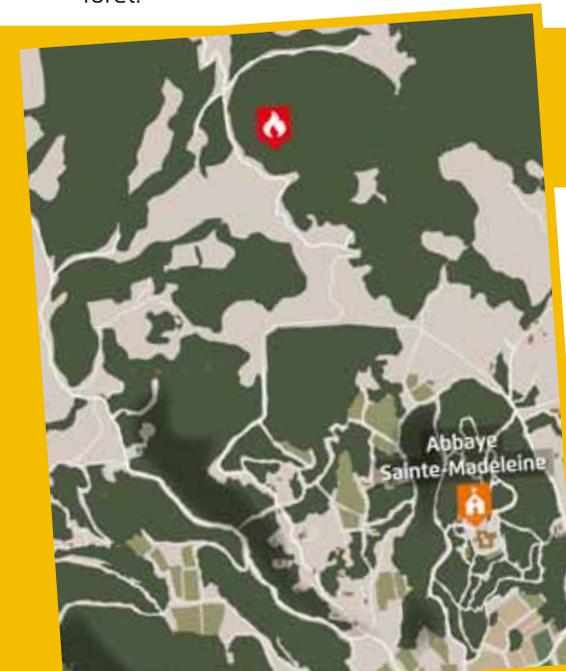
Ces exercices permettent de mieux préparer les personnes susceptibles d'être confrontées à un feu de forêt.

Article extrait du journal Le Dauphiné du 23 octobre 2014

© A. Surel



Journal «Le Dauphiné Libéré», 29 juin 2015.



Le « géant de Provence »

Sur cette piste qui vous mènera aux deux prochains arrêts, vous pourrez admirer cette montagne emblématique : le Mont-Ventoux. Du haut de ses 1910 m, sa silhouette conique au sommet minéral, est surmontée de son observatoire météorologique. A ses pieds : la plaine comtadine, riche de ses cultures maraîchères et de ses vergers ; et les Dentelles de Montmirail et ses crêtes si particulières, haut-lieu de la viticulture. Les terrasses plantées se succèdent de vallons en collines jusqu'à la limite de la zone boisée.

Le débroussaillage, des techniques traditionnelles aux techniques modernes

Longitude : 5°07'37.4"E
Latitude : 44°08'10.5"N



Emprunter la piste forestière jusqu'au panneau directionnel « L'aéropostale ».

Le tank à débroussailler et quadrillage pare-feu, un projet étonnant

Pour faire face aux feux de forêt, quelques projets étonnants firent leur apparition dans les années 1920, et notamment celui de L. Raybaud, qui tenta de promouvoir le tank à débroussailler et quadrillage de pare-feu. Le principe est que deux tanks circulent à petite distance l'un vers l'autre, perpendiculairement au vent, en débroussaillant deux bandes à l'aide d'une sorte de herse. A l'intérieur de la bande ainsi délimitée, ils procèdent à un débroussaillage complet réalisé au lance-flammes.

L'aéropostale

Le site est également connu pour être le lieu où s'est écrasé un avion Breguet 280 le 20 janvier 1934, suite à de violentes bourrasques de Mistral alors qu'il assurait la liaison Marseille-Paris.

Entre les Trois Termes et la Chapelle, c'est un aménagement moins original que celui de L. Raybaud qui fut mis en place pour lutter contre la propagation des feux.

La coupure coupe-feu et sa production truffière, une expérience peu concluante

En effet, un peu plus loin, vous passerez par une zone où la végétation est plus basse et clairsemée. Il s'agit des vestiges d'un aménagement de lutte de type « pare-feu » créé en 1985 suite au feu de 1979. Il s'étendait sur 1100 m de long et sur une largeur de 30 à 50 m. En 1987, cette coupure de combustible* fut accompagnée d'une production truffière de 1500 chênes truffiers et de 800 cèdres.

Ce fut un échec total pour les cèdres qui ne prirent pas ou très peu. Seuls 20% des chênes truffiers subsistent difficilement encore aujourd'hui.

Désormais, cette zone de débroussaillage est maintenue à l'aide d'engins munis de broyeur et du troupeau de brebis de M. De Cecco (Cf. p17). Dans les collines du Paty, il existe un autre type de troupeau qui s'attaque lui-aussi aux broussailles...



Techniques de débroussaillage proposées par L. Raybaud, Aix, 1921



L'élevage de lamas, une idée originale et efficace

C'est en 1984 que Pierre Scherrer décide d'élever des lamas dans sa propriété au Barroux, en amont du lac du Paty. Son idée est de les utiliser pour le débroussaillage de la forêt et l'entretien des terres en friche. La première ferme expérimentale d'élevage de lamas est née. La ferme accueille aujourd'hui une vingtaine de lamas sur un parc clôturé de 33 ha de forêt et de pré.

L'étude de l'impact de la présence du lama a fait l'objet d'un « protocole et suivi de la contribution du pâturage à l'ouverture et à l'entretien des massifs boisés » avec le CERPAM*. La DDT* du Vaucluse a également suivi l'impact du cheptel sur le débroussaillage de leur parc. Les résultats ont été spectaculaires, car l'animal est encore plus efficace que la chèvre ou la brebis sur une hauteur d'environ 2 m. Il ne « picore » pas, mais termine le buisson « entamé ». De plus, il n'écorce pas les arbres, et n'abîme pas le sol par son piétinement car il n'a pas de sabots mais des coussinets (camélidés), il limite donc l'érosion des terrains rocailloux, il grimpe sans aucune difficulté, et enfin il n'arrache pas l'herbe.

Cependant, contrairement aux troupeaux de moutons et de chèvres, la viande et le lait de lamas ne se commercialisent pas en France. Seule sa laine est vendue brute ou tissée. C'est pourquoi son développement reste encore marginal et ce, malgré les résultats très positifs d'un point de vue de l'entretien des espaces boisés.



©G. Crocetti



© Ferme des lamas



©G. Crocetti

Pour aller plus loin

La ferme des lamas est ouverte au public pour des visites guidées et la vente de produits en alpagas. Pour la visiter et en savoir plus sur cet élevage et l'atelier de tissage, rendez-vous sur : www.leslamasdubarroux.com.

Arrêt - 3 La chapelle du Paty, entre garrigue et pinède

Longitude :
5°07'17.4"E
Latitude :
44°08'00.4"N



Continuer sur la piste forestière jusqu'à la chapelle du Paty.

La garrigue, conséquence des feux fréquents

Entre le parking et la chapelle, vous avez pu profiter des panoramas sur les collines du Paty et la reconquête de la végétation suite au grand feu du 9 juillet 1979. Ce feu dit « feu de la Madeleine » brûla 150 ha de forêt, dont 3 ha en forêt communale*. Il s'agit du plus gros feu connu sur ce territoire. Les traces de son passage restent encore bien visibles dans le paysage car les arbres qui ont recolonisé la zone incendiée sont plus petits que les autres.

On peut, entre autre, constater le développement d'une végétation adaptée à la sécheresse sur sol calcaire pauvre en humus (matière végétale décomposée) : la garrigue*. Cette formation végétale est constituée de chênes kermès, d'arbustes aux feuilles persistantes et/ou coriaces (ciste, arbusier, lentisque, myrte, lavande, thym) et de quelques herbacées annuelles. Elle résulte de la dégradation d'une forêt primitive de chênes verts par des aménagements de terrains ou de cultures ou par des incendies fréquents.

Le saviez-vous ?

On dit d'une plante qui est favorisée par le feu qu'elle est **pyrophyte**. A ne pas confondre avec une plante **pyrophile** (qui aime la chaleur).

Le site de la chapelle est un « chantier modèle » des Auxiliaires de Protection de la Forêt Méditerranéenne (APFM) depuis 2013. C'est-à-dire que c'est une zone entretenue par les APFM*, l'ONF* et le SMDVF* selon les règles de débroussaillage imposées aux propriétaires de constructions en zone forestières (Cf. p30). Cela permet de mieux visualiser l'impact de cette action sur le paysage et le résultat souhaité.

La chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire

Dans les années 1750, M. Monnier de Prailly est abbé et l'ami intime de M. Du Barroux, curé de Caromb. Il vient souvent passer quelques jours chez son collègue et en profite pour parcourir les montagnes du Paty. Sur le plateau de l'Ouzière, presque au sommet de la colline du Paty, se trouvait alors un oratoire dont on ignore les origines. Il trouva la vue magnifique et suggéra de construire une chapelle à la place de l'oratoire. Grâce à sa générosité et à celle de la population, la chapelle fût construite en 1756.



Débroussaillage des APFM



Dans les restanques, la forêt de pins d'Alep gagne du terrain

A partir de la chapelle, on entre dans une formation végétale de pins d'Alep, dont les plus vieux spécimens ont environ 80 ans. Ils résultent d'une colonisation naturelle et s'accompagnent de quelques oliviers sauvages, issus des anciennes cultures d'oliviers en restanques abandonnées notamment suite au gel de 1956. Les restanques sont des murets de pierres sèches soutenant une culture en terrasse. Elles peuvent être aménagées dans le vallon d'un cours d'eau afin de retenir les alluvions fertiles. Les vestiges de restanques sont encore visibles un peu plus bas, sur le sentier du Petit Patrimoine Rural.



Le saviez-vous ?

Au cœur de la forêt de la colline du Paty, un **petit patrimoine rural** est constitué d'abris « temporaires » en pierres sèches : les « cabanes » ou « bories ». Ces ouvrages servaient de refuges et d'entrepôts aux travailleurs des champs et aux bergers. Cet ensemble de petits ouvrages, probablement édifié au cours du XVIII^e et XIX^e siècle, est restauré depuis 2010 par l'association APARE* à la demande de la commune de Caromb. Il fait l'objet d'un parcours intitulé : « Sentier du Petit Patrimoine Rural ». Plus d'informations auprès de la mairie de Caromb.



Le pin d'Alep est souvent le premier à coloniser un espace « abandonné ». Il est également le premier à germer après un incendie car il utilise la présence du feu pour se régénérer. En effet, les cônes des pins échauffés lors du passage des flammes libèrent leurs nombreuses graines. Sur un sol à découvert elles germent rapidement après les premières pluies d'automne.

Ensuite c'est la chênaie qui se développe dans les sous-bois, empêchant l'accès à la lumière aux nouvelles pousses de pins. Deux siècles plus tard, la chênaie prend alors le dessus sur le pin d'Alep. On peut donc imaginer que dans 200 ans le paysage aura encore bien changé...

Le saviez-vous ?

Le mot « **Paty** » est traduit de l'occitan par « zone de vaine pâture ». C'est le nom donné aux collines, de la chapelle jusqu'au ravin des conférents (rive gauche du lac), jadis appelées *Alps* ou *Alpibus*.



Pour revenir au point de départ de la petite boucle de la Madeleine (parking des Trois Termes) : après la chapelle, au panneau directionnel « La Chapelle du Paty », quitter la piste DFCI et prendre à droite direction « La Madeleine ». Au prochain panneau directionnel « La Madeleine », prendre à droite, direction « Les Trois Termes ». Suivre le petit sentier forestier (balises jaunes) qui vous ramènera jusqu'au parking. 45 min



Pour revenir au point de départ de la Grande boucle (parking du Lauron) : suivre le sentier du Petit Patrimoine Rural (balises vertes à un trait) qui vous redescendra jusqu'au parking du Lauron. Profitez-en pour découvrir ce petit patrimoine local en pierres sèches. 45 min

Les espèces de la Forêt Méditerranéenne

Glossaire

Application «Clé de forêt»

L'ONF, le ministère du Développement durable et la fondation GoodPlanet vous proposent d'apprendre à reconnaître les 29 principales essences d'arbres feuillus et résineux présents dans les forêts de France métropolitaine à l'aide de l'application Clé de forêt.



À vous de jouer

Saurez-vous trouver autour de vous ces quelques espèces emblématiques de la forêt méditerranéenne ?
Cochez la couleur du parcours sur lequel vous avez observé cette plante.

Ligneux hauts

Ligneux hauts	Faible		<input type="checkbox"/>
	Assez forte		<input type="checkbox"/>
	Forte		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

Ligneux bas

Ligneux bas	Faible		<input type="checkbox"/>
	Modérée		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
	Assez forte		<input type="checkbox"/>
	Forte		<input type="checkbox"/>

LÉGENDE

- PARCOURS DE LA MADELEINE
- PARCOURS DES COUPINOTTES
- GRANDE BOUCLE DES COUPINOTTES ET DE LA MADELEINE

- APARE** : Association pour la « Participation à l'Action Régionale, désormais Union APARE-CME.
- APFM** : Auxiliaires de Protection de la Forêt Méditerranéenne.
- CCFF** : Comité Communal de Feu de Forêt.
- CERPAM** : Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée.
- Combustible** : Élément capable de brûler au contact de l'oxygène ou d'un gaz contenant de l'oxygène.
- Combustion** : Fait de se consumer par le feu.
- DDT** : Direction Départementale des Territoires.
- Débroussaillage** : Action d'enlever des arbustes et plantes épineuses constituant la végétation des sous-bois et des terrains non cultivés.
- Dépressage** : Suppression de jeunes plantes
- DFCI** : Défense des Forêts Contre l'Incendie.
- DICRIM** : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.
- ENS** : Espace Naturel Sensible.
- Foyer** : Cœur du feu.
- Garrigue** : Formation végétale méditerranéenne des sols calcaires, constituée de chênes kermès, d'arbustes aux feuilles persistantes et/ou coriaces (ciste, arbousier, lentisque, myrte, lavande, thym) et de quelques herbacées annuelles.
- Incendie** : Grand feu qui, en se propageant, cause des dégâts importants : Incendies de forêt.
- Inflammabilité** : Capacité d'un végétal à s'enflammer au contact d'une source de chaleur.
- ONF** : Office National des Forêts.
- PCS** : Plan Communal de Sauvegarde.
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme.
- RTM** : Restauration des Terrains en Montagne.
- SDIS** : Service Départemental Incendie et Secours.
- SMAEMV** : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux.
- SMDVF** : Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière.
- ZSL** : Zone de Soutien Logistique.

Le p'tit +

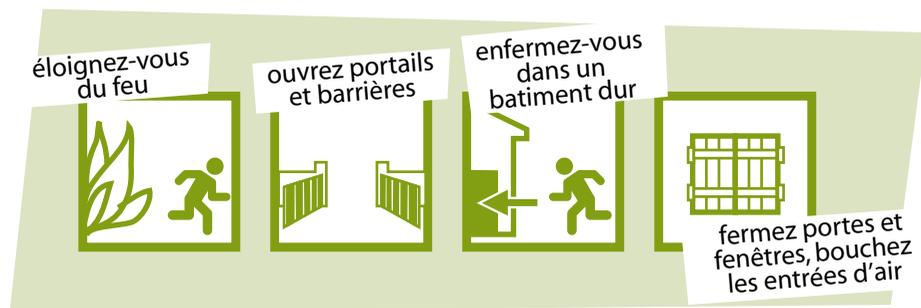
Quelques proverbes et dictons autour du feu :

« Si tu souffles sur l'étincelle, elle s'embrasera comme un feu. »
Proverbe de la Bible ; L'Éclésiastique - Ile S. av. J.-C.

« Il ne fait pas bon de se trouver entre deux feux. »
Proverbe danois ; Dictionnaire des proverbes danois (1757).

« Qui craint le feu évite la fumée. »
Proverbe turc ; Mille et un proverbes turcs (1878).

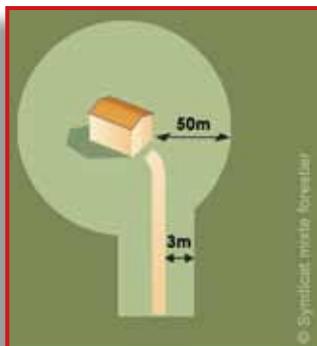
Consignes de sécurité en cas de feu de forêt :



Vous habitez en forêt ?

Pensez au débroussaillage !

- Tous les abords des constructions (chantiers, installations de toute nature et leurs dépendances) situées à l'intérieur et à moins de 200 m d'une zone de forêt doivent être débroussaillés sur une distance de 50 mètres.
 - Les voies d'accès privées doivent être débroussaillées sur une largeur de 3 mètres de part et d'autre.
 - Ces travaux sont obligatoires et à la charge du propriétaire ou des ayants droit.
- Par la suite, il est important et obligatoire, d'entretenir régulièrement la surface débroussaillée.



Pour en savoir plu

Sur les consignes de sécurité et les obligations réglementaires générales :

- « Guide du débroussaillage réglementaire aux abords des constructions dans le département de Vaucluse » téléchargeable sur le site www.syndicatmixteforestier.com.
- www.prevention-incendie-foret.com, ou l'application smartphone Prévention – Incendie.

Sur le risque feu de forêt :

- www.prim.net - Portail des risques majeurs réalisé par le ministère en charge du développement durable.
- www.risques.gouv.fr - Portail interministériel de prévention des risques majeurs.

Sur le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux :

- www.smaemv.fr

Sur l'Union APARE-CME (CPIE des Pays de Vaucluse) :

- www.cme-cpie84.org



Bibliographie

- AMOURIC, H. **Le feu à l'épreuve du temps. Témoins et arguments.** Novembre 1992, 255 pages.
- Atelier MARINO. **Diagnostic Territorial & état initial de l'environnement, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.** Mairie de Caromb. Décembre 2012, 145 p.
- LES ALPES DE LUMIERE. **Le Mont-Ventoux encyclopédie d'une montagne provençale. N°155-156.** Mai 2008, 348p.
- METZGER, S., **Les carnets du Ventoux. Numéro 89.** Les éditions du Toulourenc-Esprit des Lieux. Juillet 2015, 95p.
- MICHEUER, S. ; MICHEUER, P., **Les carnets du Ventoux. Numéro 88.** Les éditions du Toulourenc-Esprit des Lieux. Automne 2015, 98p.
- MOREAU, Y., **Les carnets du Ventoux. Numéro 3.** Editions Alain Barthélemy, Avignon. Juin 1987, 112p.
- REYNA, K. et ROUX, A. (SMAEMV) ; MORA, V. et SCOTTO-DI-UCCIO, S. (ONF). **Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible du Paty 2011-2016.** Mairie de Caromb, 122p.
- SEIGUE, A. **La forêt méditerranéenne française, aménagement et protection contre les incendies.** Edisud. Juillet 1987, 159p.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce topoguide :

- **M. Alain GABERT**, président du SMAEMV ;
- **M. Jean-Claude FREYCHET**, élu à l'Environnement à la mairie de Caromb ;
- **M. Hervé CHAUVET**, élu à l'Urbanisme à la mairie de Le Barroux ;
- **M. Thierry VALLON**, contact débroussaillage à la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse (DDT 84) ;
- **Lt Christophe MESSIN**, officier au Groupement prévention et prévision des risques au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse (SDIS 84) ;
- **Lt Bruno COUTAREL**, officier au Centre de Secours Principal de Carpentras ;
- **C^{me} Stéphane RABABLIA**, Chef de Centre de la Caserne de Bédoin,
- **C^{me} Jérôme CACERES**, Chef de Centre de la Caserne de Caromb,
- **M. Olivier DELAPRISON**, responsable à l'ONF de l'Unité Territoriale Ventoux ;
- **M^{me} Vérane BRECHU**, technicienne à l'ONF de l'Unité Territoriale Ventoux ;
- **M. Martin BRECHU**, technicien à l'ONF de l'Unité Territoriale Ventoux ;
- **M. Nicolas DE CECCO**, berger ;
- **M^{me} Marie SCHERRER**, propriétaire de la ferme « Les lamas du Barroux » ;
- **M^{me} Sabine LE FALHER**, chargée de mission Communication/pédagogie au SMDVF ;
- **M^{me} Sylvie BONVIN**, chargée de Mission à l'Association Départementale des Comités Communaux de Feux de Forêt de Vaucluse (ADCCFF 84) ;
- **M. Armand MORNET**, responsable du Comité Communal de Feux de Forêt de Caromb ;
- **M^{me} Laurence VEILLARD**, chargée de mission EDD au SMAEMV ;
- **M. Jean-Claude BRESSIEUX**, correspondant Vaucluse Matin.

Crédits photos :

Photo de couverture : © SDIS 84 C. Messin

Toutes les photos dont la source n'est pas citée appartiennent à **Emilie RAVEL**.

Réalisation : Emilie RAVEL, Union APARE – CME.

Création graphique : www.lavachenoiresud.com - Cloud Trotter

Collection Les topoguides la mémoire des risques. Édition 2016

ISBN : 978 2 9516708 2 2

Document réalisé sur papier certifié PEFC.



Ce topoguide vous invite à parcourir les collines du Paty, un paysage vulnérable qui doit faire face au rude climat méditerranéen.

Ainsi vous partirez à la découverte de légendes locales, sur des chemins bordés de pins, de chênes et de garrigue, qui témoignent du retrait de l'agriculture au profit d'une forêt qui s'agrandit. Vous pourrez observer les traces de feux anciens qui ont marqué les arbres et le paysage, et qui ont également permis à certaines espèces rares de s'épanouir. Vous découvrirez aussi des techniques de lutte et de méthodes de prévention contre le feu, parfois très originales. Vous profiterez également des magnifiques panoramas sur le Mont-Ventoux, les Dentelles de Montmirail ou encore la plaine du Comtat Venaissin...

Ce topoguide vous propose des parcours pédestres de 1h30 à 4h, qui peuvent s'accompagner de l'application smartphone Ventoux Topo Feu pour des balades ludiques à découvrir entre amis ou en famille.

Si vous constatez un feu : abritez-vous et donnez l'alerte !

Rejoignez rapidement une route ou une piste forestière, et si possible, une habitation en dur aux abords correctement débroussaillés.

Pour tout départ de feu, vous pouvez composer le **18** et **112**.

Votre appel est reçu par le centre de traitement des appels des sapeurs-pompiers. Votre rapidité à prévenir permet une intervention immédiate des secours et limite l'extension de l'incendie.



PAYS DE VAUCLUSE

CENTRE
MEDITERRANEEEN
DE L'ENVIRONNEMENT

Union APARE – CME

CPIE des Pays de Vaucluse

25 boulevard Paul Pons - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél. 04 90 27 08 61 - Fax 04 90 86 82 19

Courriel : risques@cme-cpie84.org

Site internet : www.cme-cpie84.org

Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Notre partenaire :

